

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 AVRIL 2020 à 15 H 30

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra **en visioconférence**, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, ci-joints, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Conseil Municipal – Modalités de réunion à distance
- 2 Covid-19 – Attributions exercées au nom de la Commune - Délégations du Conseil Municipal au Maire – Information
- 3 Covid-19 – Plan de Continuité d'Activité – Information
- 4 Covid-19 – Actions mises en place par la Ville face à la pandémie – Information

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 17 novembre 2017, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Bien Cordialement

Saumur, le jeudi 23 avril 2020
Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : Conformément à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, chaque élu pourra détenir **deux procurations** au lieu d'une actuellement. Les conditions de quorum sont assouplies puisque seule la présence d'un tiers des membres est requise.

- > Toute question devra être adressée par mail 24 heures avant la séance à l'adresse suivante:
jackie.goulet@ville-saumur.fr